

## Bon de soutien

Bon de soutien : je donne pour l'école Notre-Dame Saint-Joseph

### >> Je donne :

- 30 € > 10,20 € après déduction fiscale       50 € > 17 € après déduction fiscale
- 100 € > 34 € après déduction fiscale       250 € > 85 € après déduction fiscale
- 500 € > 170 € après déduction fiscale       autre montant : \_\_\_\_\_ €

Le chèque est à établir à l'ordre de l'ALDEC (Association Lyonnaise pour le Développement de l'Enseignement Catholique), qui est habilitée à émettre et à vous envoyer un reçu fiscal.

Il est à remettre, accompagné de ce bon de soutien, à l'OGEC, par l'intermédiaire de l'enseignant ou de la directrice.

Rappel : vous pouvez également donner au titre de l'impôt sur les sociétés et bénéficier ainsi d'une déduction fiscale de 60 % du montant de votre don.

## Mes coordonnées

(merci de remplir ces champs)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_



Pour nos enfants, l'école a des projets :  
**donnons !**



Ecole Notre-Dame Saint-Joseph  
103, Grande rue de la Guillotière - 69007 LYON  
Tel. 04 78 72 29 76 | www.ecole-ndsj.fr

## Le mot du président de l'OGEC



Olivier TRILLAS  
Président de l'OGEC

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous partageons tous une même volonté : permettre à nos enfants de donner le meilleur d'eux-mêmes, grâce à un enseignement de qualité, dispensé dans un esprit bienveillant, d'ouverture aux autres et au monde extérieur.

Nous souhaitons également que nos enfants soient accueillis et évoluent dans de bonnes conditions.

Pour ce faire, chaque année, l'OGEC - Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique - améliore le cadre de vie des élèves et du corps enseignant et administratif, en investissant dans les équipements manquants, en effectuant les travaux nécessaires ou en finançant des projets au service d'une pédagogie innovante.

Ces différents investissements sont indispensables au bon fonctionnement de notre école ; ils représentent néanmoins des coûts importants, que les frais d'inscription ne peuvent couvrir.

Pour les financer, l'OGEC fait donc appel à la participation de toutes les familles qui peuvent soutenir l'association en faisant un don.

Nous vous remercions par avance de ce que vous pourrez faire, à la hauteur de vos possibilités, et vous assurons de notre plein dévouement au service de notre mission.

## Le saviez-vous ?

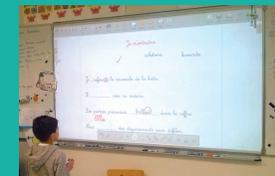
L'OGEC est association à but non lucratif, associé au service public d'éducation par l'intermédiaire d'un contrat d'association avec l'Etat. Il a ainsi pour mission d'offrir aux élèves et à l'équipe éducative les conditions matérielles optimales pour réaliser de manière pérenne le projet éducatif.

Merci pour vos dons !

**Grâce à la participation des familles l'an passé, nous avons pu :**

- Financer l'achat de tableaux blanc interactifs pour une pratique pédagogique innovante favorisant l'interactivité, la motivation et la différenciation pédagogique,
- Rénover la cour de l'école Notre-Dame, pour donner aux enfants de l'école maternelle un espace de détente adapté et sécurisé.

Une partie des travaux est également assurée par l'engagement bénévole des parents, qui se réunissent quelques samedis dans l'année lors de matinées « petits travaux ».



**Pourquoi donner ?**

- Pour donner un cadre de travail et de vie agréable à nos enfants et à l'équipe éducative
- Pour assurer l'entretien et la pérennité des bâtiments
- Pour permettre l'achat d'équipements pédagogiques innovants

**Bénéficiaire de déductions fiscales avantageuses**

- Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier d'une déduction de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez également donner au titre de l'impôt sur les sociétés : vous bénéficiez alors d'une déduction fiscale de 60 % du montant de votre don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.



Pour faire votre don, merci de vous reporter au bon de soutien, au verso de ce document.